

DES MINEUR·E·S ISOLE·E·S VICTIMES DE TRAITEMENT DISCRIMINATOIRE

Protestons contre la politique de maltraitance institutionnelle de Paris

Partout en France, des Conseils généraux, auxquels la loi confie la protection de l'ensemble des mineur·e·s en danger, expriment leur réticence à prendre en charge les jeunes isolé·e·s étranger·e·s, qu'ils soient mineur·e·s ou au tout début de leur majorité. En 2011, celui de la Seine-Saint-Denis s'est même déclaré en grève de cette prise en charge, tandis que les Conseils généraux de l'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, de l'Eure-et-Loir ou des Alpes-Maritimes ont, entre autres, menacé de cesser aussi toute prise en charge.

A Paris, la situation est telle qu'un collectif d'organisations a dû créer une permanence juridique spécialisée - l'Adjie (Accompagnement et Défense des Jeunes Isolé·e·s Étranger·e·s) - pour permettre aux victimes de la politique aujourd'hui indigne de la capitale de faire valoir leurs droits, y compris devant les tribunaux. En seulement sept mois d'activité, quelques 300 dossiers ont été ouverts. Par ailleurs, certaines de ces organisations ont demandé au Défenseur des droits de se saisir de la question.

Il s'agit rien moins que d'une maltraitance institutionnelle à caractère discriminatoire car elle concerne les seuls jeunes isolés étrangers. Aucun département récalcitrant ne met en effet en cause son soutien aux jeunes français dans une situation similaire.

Lorsque les mineur·e·s et les jeunes majeur·e·s isolé·e·s sont pris en charge par l'ASE, c'est souvent de façon minimaliste, sans accès à l'éducation ou à l'aide de prétendues formations qui ne débouchent sur aucune réelle qualification. Leur accompagnement social est largement fictif. Face à ce contexte, le Défenseur des droits a dû rappeler l'illégalité de ces pratiques dans ses recommandations du 19 décembre 2012.

Contre cette politique de maltraitance institutionnelle

et cette discrimination

**Rassemblement le vendredi 14 juin 2013, à 15h30
devant l'ASE de Paris, à la hauteur du métro Montgallet**

**suivi d'un pique-nique
à partir de 18h au jardin Villemin,
Paris 10^{ème} (métro Gare de l'Est)**

Signataires : ADDE, Admie, AutonomIE, Centre Primo Levi, CGT Educ'Action Paris, CNT Santé Social, Collectif de soutien des exilés du 10^{ème}, Collectif de vigilance pour les droits des étrangers Paris 12, FASTI, FSU 75, GISTI, Journal du Droit des Jeunes, la Voix De l'Enfant, LDH Fédération de Paris, MRAP, RESF Ile-de-France, Snpes-PJJ-FSU, SUD CG 93, Syndicat de la Magistrature